

Projets de coopération économique croisés entre Saint-Pierre et Miquelon, le Québec et la Normandie

Mission d'une délégation de représentants de la province du Québec dans l'Archipel

Une délégation de représentants de la province du Québec sera en mission sur l'Archipel du 20 au 24 octobre prochains. Composée de 7 personnalités (1) issues principalement du milieu économique, le but de cette visite coordonnée localement par la SODEPAR, consiste à rechercher des accords de partenariat commerciaux afin de favoriser les échanges entre le Québec, Saint-Pierre et Miquelon et la Normandie.

Cette initiative part d'un constat simple : d'un côté, Saint-Pierre et Miquelon manque de matières premières pour faire fonctionner de façon optimale les entreprises existantes, de l'autre, les régions québécoises de la Côte Nord, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine disposent de ressources, dont certaines en abondance mais manque de débouchés commerciaux. Le troisième acteur se situe en métropole, il s'agit de la région Normandie disposant d'un savoir-faire et d'un réseau de commercialisation de produits de la mer, qui est à la recherche de nouveaux produits élaborés.

Cette visite est l'une des actions d'un projet de coopération économique entre le Québec, Saint-Pierre et Miquelon et la région Normandie, qui a fait l'objet d'une convention entre la SODEPAR et le Consulat Général de France à Québec. Le projet est piloté du côté canadien par la CORPEX et du côté français par la SODEPAR.

L'idée consiste à encourager des projets de coopération croisés entre les trois partenaires qui ont déjà entre eux des relations étroites notamment en termes d'histoire, de langue, et de généalogie.

Durant cette semaine de travail, des actions seront mises en œuvre afin de recenser les moyens humains et les outils disponibles sur l'Archipel en matière de transformation et valorisation des produits de la mer. Pour ce faire, les partenaires québécois rencontreront les acteurs industriels et économiques ainsi que les autorités de l'Archipel. Ils étudieront également les règles communautaires en matière d'exportation vers le marché européen en collaboration avec les agents de la SODEPAR et le Service des Douanes.

Cette mission sera suivie de la visite d'une délégation de Normandie et de Saint-Pierre et Miquelon au Québec dans les mois à venir.

Les acteurs économiques de Saint-Pierre et Miquelon qui souhaiteraient rencontrer la délégation québécoise sont priés de se faire connaître auprès de Melle Erika TESNIERE - SODEPAR en appelant le 41-15-15

La SODEPAR

Contact presse Thierry BASLE – 41-15-15

En savoir plus

(1) *La délégation québécoise est conduite par M. Michel GIRAUD – Consultant – Groupe Dancause & Associés – et se compose des personnalités suivantes :*

- M. Marc DESLAURIERS - Directeur Général de la CORPEX,
- M. Léo St-ONGE - Société AMIK du Regroupement Autochtone,
- M. Jean-Yves OUELLET - Directeur Général de Fortiers et Frères,
- M. Roger SAVARD - Société « Pur Mer »,
- M. Tony WRIGHT – Consultant - Société GRM,
- Mme Marie-Christine PERRON